

CONVOCATION DES MEMBRES DE PREVY A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du Lundi 8 Décembre 2025

Eric BUTEL, Président de PREVY, et les membres du Conseil d'Administration, ont l'honneur de convoquer les membres de l'ASSOCIATION PREVY – PREVENTION & SANTE AU TRAVAIL, à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le :

**Lundi 8 Décembre 2025 à 9h00 au siège social situé à la
Maison de la Prévention – Parc Georges Besse, 215 Rue Georges Besse - 30 000
Nîmes
Salle de réunion Hippocrate**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2025.
- Présentation du coût moyen national de l'ensemble socle de services pour l'année 2026.
- Ratification du montant des cotisations 2026 et de la grille tarifaire 2026.
- Pouvoir donné au Président ou toute personne désignée par lui, en vue de réaliser toutes formalités rendues nécessaires par l'adoption des précédentes résolutions.

Le Président remercie les membres de PREVY de confirmer leur présence par courriel à l'adresse marce@prevy.fr avant le 3 décembre 2025.

Les documents relatifs à cette Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des adhérents de l'Association avec la récupération d'un pouvoir :

- Au sein du siège social de PREVY, 215 Rue Georges Besse à Nîmes.
- Sur demande par courriel à l'adresse : marce@prevy.fr
- Téléchargeables sur le site internet de PREVY : www.prevy.fr

Eric BUTEL
Président

